

**DECISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS POUR LA FOURNITURE ET  
LA POSE DE 5 CAVEAUX 2 PLACES AU CIMETIERE DE SAILLY SUR LA LYS**

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 20 mai 2020 étendant la délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu la nécessité d'acquérir 5 caveaux pour le cimetière ;

Vu la proposition reçue par la société DEREBREU ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** est signé avec la société DEREBREU (sise 137 rue de Lille – 59270 BAILLEUL) un devis relatif à l'acquisition et la pose de 5 caveaux 2 places au cimetière de Sailly-sur-la-Lys, pour un montant de **5.225€ TTC**.

**ARTICLE 2 :** la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 03 avril 2025

DEC2025\_062

Le Maire,  
Jean-Claude THOREZ

